



***Observatoire sur les systèmes d'information  
les réseaux et les inforoutes au Sénégal***

---

**BATIK**

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication  
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS  
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

**N°88 novembre 2006**

---

**Sommaire**

**\*Editorial\***

La mondialisation en marche : Orange s'impose au Sénégal

**\*Actualités\***

La Sonatel intègre l'ensemble de ses marques commerciales sous la marque Orange  
MED-IT@Dakar 2006

L'APIX organise la promotion du marché local des téléservices

Le Malien Hamadou Touré élu Secrétaire général de l'UIT

Mamadou Aidara Diop élu Secrétaire général du Syts

Publication d'un ouvrage didactique sur les micro-ordinateurs

Création d'un Master professionnel en droit de la régulation

**\*Politique\***

Le Sénégal réélu au Conseil de l'UIT

L'ARTP se dote d'un nouveau site Web et change de nom de domaine

**Infrastructures et services**

Baisse des tarifs de Tigo

Baisse des tarifs de la Sonatel vers l'international et sur la téléphonie mobile

**\*Projets\***

La Sonatel projette de fournir un accès au téléphone fixe et à l'Internet à 99% des sénégalais

Les bureaux de postes devraient bientôt être tous informatisés

Orange proposera de nouveaux services de téléphonie mobile

Les projets de l'ARTP pour l'année 2007

**\*Rendez-vous\***

Les TIC au service de la croissance et du développement (Genève, 4-5 décembre 2006)

---

## Editorial

---

### La mondialisation en marche : Orange s'impose au Sénégal

Le remplacement des marques, « Alizé », « Sentoo » et « Keurgui TV » au Sénégal et « Ikatel » au Mali par le label « Orange » du groupe France Télécom, est une des dernières illustrations de l'impact du processus de mondialisation sur le secteur des télécommunications. Envisagé depuis 2003, cette mesure a été retardée par le combat, mené et perdu, par l'intersyndicale des travailleurs de la Sonatel qui dénonçait d'une part la perte d'identité qui en découlerait et d'autre part le paiement d'un « brand fee » de 1,6% indexé sur le chiffre d'affaires annuel de la société venant s'ajouter au « Management fee » de 1% déjà payé par la Sonatel à France Télécom. En novembre 2005, il y avait déjà eu un précédent avec la décision prise par Sentel de remplacer la marque commerciale « Hello » par le label « Tigo » dans le cadre de la politique du groupe Millicom International Cellular visant à faire utiliser cette marque commerciale par l'ensemble de ces filiales en Amérique latine, en Afrique et en Asie. Sentel étant une firme étrangère installée au Sénégal seulement depuis 1999, la décision avait été plutôt bien d'accueillie, d'autant plus qu'elle était survenue suite à une campagne publicitaire particulièrement réussie reposant sur la technique du « teasing ». Cela étant, la réalité de la mondialisation dans le secteur se limite pas, loin s'en faut, au remplacement des marques locales par des marques internationales. Ce processus a commencé dans les années 70, dans le cadre des politiques néolibérales visant à démanteler les services publics au nom de la réduction de l'intervention de l'Etat dans l'économie. Cette politique connue sous l'appellation de « dérégulation » des télécommunications s'est d'abord matérialisée aux Etats-Unis avec la décision d'un tribunal de mettre fin au « Bell system » qui verra cette compagnie, qui exerçait un monopole sur le marché américain des télécommunications, donner naissance à une vingtaine d'entités indépendantes. Dans cette lancée, un accord sur la libéralisation des services de télécommunications de base sera adopté par l'OMC en 1997, donnant le coup d'envoi à la libéralisation des marchés nationaux de télécommunications avec pour corollaire la privatisation des opérateurs publics. Dès lors, dans les pays en voie de développement, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) feront de la privatisation des opérateurs historiques une des principales conditionnalités de leur aide. C'est dans ce contexte qu'est intervenue en 1997 la privatisation de la Sonatel avec la prise de participation majoritaire de France Télécom, un groupe public français (!), dans son capital. Aujourd'hui, en Afrique, la plupart des opérateurs de télécommunications ont été privatisés ou sont en voie de l'être avec pour conséquence de dessaisir les états d'un instrument capital pour le développement politique, économique, culturelle et social à l'échelle locale, nationale, régionale et continentale. De plus, la politique consistant à organiser la privatisation en faisant appel à des « partenaires stratégiques » a eu pour conséquence la confiscation de ce secteur stratégique et particulièrement rentable par des multinationales étrangères au continent africain. Au final, la mondialisation du secteur des télécommunications a donc eu pour conséquence de déposséder l'Afrique de sa capacité à définir des stratégies et des politiques qui lui soient propre en la matière, de la déposséder de son infrastructure de télécommunications puisqu'elle est désormais la propriété de firmes étrangères et de la déposséder de l'essentiel des revenus générés par le secteur puisque la majeure partie des bénéfices est rapatriés dans les pays développés. Dans un tel contexte, la perte d'identité que constitue la substitution du label « Orange » aux marques locales, aussi déplorable soit elle, ne constitue qu'un épiphénomène d'un processus beaucoup plus profond de dépossession et de domination économique.

**Amadou Top  
Président d'Osiris**

---

## Actualités

---

\* La Sonatel intègre l'ensemble de ses marques commerciales sous la marque Orange

Annoncé depuis plusieurs mois, l'intégration de l'ensemble des marques commerciales de la Sonatel qu'étaient Alizé, Sentoo et Keurgui TV au Sénégal et Ikatel au Mali sous la marque Orange a été officialisée le 29 novembre 2006.

Orange Sénégal : <http://www.orange.sn/>

\* MED-IT@Dakar 2006

La 2<sup>ème</sup> édition des rencontres d'affaires internationales sur les technologies de l'information 2006 (MED-IT@Dakar 2006) s'est déroulée du 28 et 29 novembre 2006 à Dakar (Sénégal). La manifestation qui s'adressait aux professionnels du secteur des technologies de l'information, ainsi qu'aux directeurs généraux et directeurs informatiques des entreprises, organismes et administrations sénégalaises a abordé de nombreux thèmes parmi lesquels l'intégration des technologies de l'information dans le secteur bancaire, les projets et expériences de e-learning dans les grandes entreprises et administrations, la modernisation « IT » des administrations sénégalaises, les enjeux du développement de technologies telles que la Voix sur IP et le développement des call centers au Sénégal.

MED-IT 2006 : <http://www.medit.eu.org/>

\* L'APIX organise la promotion du marché local des téléservices

Le 22 novembre 2006, l'Agence pour la promotion des investissements et des grands travaux (APIX) a organisé un séminaire sur "La promotion d'un marché local pour les entreprises de téléservices". Cet atelier avait pour objectif d'inciter les entreprises sénégalaises à utiliser les services offerts par les entreprises de téléservices et à promouvoir ainsi l'investissement dans le secteur par le développement d'un marché local. A cette occasion, les entreprises sénégalaises de services ont pu prendre connaissance de l'existence d'un nombre important d'entreprises de téléservices et des nombreux services qu'elles proposent notamment en matière d'Outsourcing.

APIX : <http://www.investinsenegal.com/>

\* Le Malien Hamadoun Touré élu Secrétaire général de l'UIT

Le Malien Hamadoun Touré, qui a obtenu 72 voix sur 156, a été élu Secrétaire général de l'Union internationale des Télécommunications (UIT) le 10 novembre 2006, en remplacement du Japonais Oshio Utsumi. Ancien Directeur de la Division des télécommunications internationales, de la SOTELMA, Hamadoun Touré a exercé diverses responsabilités à Intelsat puis à ICO Global Communications avant de devenir Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'IUT en octobre 1998.

UIT : <http://www.itu.org/>

\* Mamadou Aidara Diop élu Secrétaire général du SYTS

A l'occasion du cinquième congrès du Syndicat des travailleurs de la Sonatel (SYTS), tenu les 4 et 5 novembre 2006, Mamadou Aidara Diop a été élu Secrétaire général du SYTS en remplacement de Ibrahima Konté qui n'était pas candidat.

\* Publication d'un ouvrage didactique sur les micro-ordinateurs

Alain Just Coly, ancien journaliste du quotidien Le Soleil spécialisé sur les questions liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) a publié, aux Editions Interbuse, un ouvrage intitulé « Introduction facile aux micros ordinateurs ». Réalisé sous la forme de dialogues, ce livre d'une centaine de pages qui se veut didactique comporte également une série de questions-réponses pour tester ses connaissances en micro-informatique ainsi qu'un lexique français-anglais.

\* Création d'un Master professionnel en droit de la régulation

La Faculté des sciences juridiques et politiques (FSJP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), dans le cadre d'un accord de coopération avec l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po), a mis en place, sous la responsabilité du Professeur Abdoulaye Sakho, un Master professionnel en droit de la régulation.

UCAD : <http://www.ucad.sn/>

---

## Politique

---

\* Le Sénégal réélu au Conseil de l'UIT

A l'occasion de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT qui s'est tenue durant le mois de novembre 2006 à Antalya (Turquie), le Sénégal a été réélu au sein du Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT), instance suprême de décision de cette organisation du système des Nations unies. La candidature du Sénégal a obtenu 117 voix sur 163 pays votants.

UIT : <http://www.itu.org/>

\* L'ARTP se dote d'un nouveau site Web et change de nom de domaine

Suite à l'adoption des décrets d'application consacrant la transformation de l'Agence de régulations des télécommunications (ART) en Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), l'ARTP s'est dotée d'un nouveau logo, d'un nouveau site Web et d'un nouveau nom de domaine. Cela étant, en dehors de la couleur de la charte graphique, le nouveau site Web est identique à l'ancien.

ARTP : <http://www.artp-senegal.org/>

---

## Infrastructures et services

---

### \* Baisse des tarifs de Tigo

Depuis le 22 novembre 2006, Tigo a baissé le tarif de ses communications vers les téléphones fixes de 50% et celui des communications vers les mobiles Orange de 25%. Pour mémoire, Tigo offre un certain nombre de services à ses abonnés comme la facturation à la seconde, les recharges IZI à partir de 100 FCFA et le partage de crédits entre abonnés

Tigo : <http://www.tigo.sn>

### \* Baisse des tarifs de la Sonatel vers l'international et sur la téléphonie mobile

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2006, la Sonatel a opéré une baisse sur les communications internationales dont le prix de la minute est passé de 160 FCFA à 130 FCA. Une baisse de 10% a également été annoncée sur les tarifs de la téléphonie mobile aux heures creuses (de 18 heures à 8 heures du matin) à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2006.

Orange Sénégal : <http://www.orange.sn/>

---

## Projets

---

### \* Accès au téléphone fixe et à l'Internet pour 99% des sénégalais

Le Directeur général de la Sonatel a déclaré le 28 novembre 2006 à l'occasion d'une conférence de presse organisée pour le lancement de la marque Orange que 99 % de la population auront un accès techniquement possible au téléphone fixe et à l'Internet avant fin 2008 grâce au programme de desserte rurale.

Orange Sénégal : <http://www.orange.sn/>

### \* Les bureaux de postes devraient bientôt être tous informatisés

Le 22 novembre 2006, à l'occasion de la signature d'un protocole de coopération entre l'Institut mondial des caisses d'épargne (IMCE), la Fédération nationale des caisses d'épargne françaises (FNCE) et Poste Finances du Sénégal, Joseph Ndong, Ministre des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de l'information et de la communication a annoncé que les 135 bureaux de poste installés sur le territoire sénégalais seront bientôt informatisés.

### \* Orange proposera de nouveaux services de téléphonie mobile

Dans le cadre du passage de la marque commerciale Alizé à Orange, de nouveaux services vont être lancés par la Sonatel tels la tarification à la cadence (TAC), la tarification à la seconde (TAS), des forfaits bloqués allant de 10 000 à 32 000 F Cfa par mois, un forfait tout compris pour tous les usages (voix, sms, mms, gprs) et le service Seddo permettant le transfert de crédit d'un téléphone mobile à un autre.

Orange Sénégal : <http://www.orange.sn/>

---

---

\* Les projets de l'ARTP pour l'année 2007

A l'occasion du salon MET-IT@Dakar 2006, l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a présenté ses projets pour l'année 2006 même si certains ont déjà démarré. Il s'agit de la création d'un observatoire des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC), la création d'un Fonds de solidarité numérique, la réalisation d'une enquête pour avoir une idée des structures intervenant dans les TIC, la mise en place d'un point d'échange l'Internet (IXP) et le lancement d'une étude centrée sur la régulation des TIC.

ARTP : <http://www.artp-senegal.org/>

---

## Rendez-vous

---

\* Les TIC au service de la croissance et du développement (Genève, 4-5 décembre 2006)

La réunion d'experts sur la contribution à la mise en œuvre et au suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) sur les technologies de l'information et de la communication au service de la croissance et du développement, organisée conjointement par la CNUCED, l'OIT et l'OCDE et convoquée en application d'une décision prise par la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement se tiendra les 4 et 5 décembre 2006 à Genève (Suisse).

CNUCED : <http://www.untcad.org/>

---

**Envoyez-nous vos informations :** [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)

**Dossiers spéciaux, abonnement et archives :** <http://www.osiris.sn/>

---



Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons  
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)  
Osiris, novembre 2006.

---